



Cette CAPD « spéciale promotions » se déroule au moment où les discussions entre le

Ministère et les organisations syndicales concernant le PPCR viennent de se terminer. Les nouvelles avancées sont timides. Si on peut se féliciter de la suppression de la note et des modifications des modalités de l'inspection qui devra dorénavant devenir une évaluation à visée essentiellement formative, on ne peut que déplorer la volonté du Ministère de vouloir donner un coup de pouce à quelques-uns seulement à certains moments de leur carrière. À l'instar d'un célèbre humoriste qui s'étonnait que certaines lessives puissent laver « plus blanc que blanc », on peut largement s'interroger sur le fait que quelques enseignants puissent enseigner « mieux que mieux » ! Le SNUipp-FSU 74 a toujours défendu un avancement au même rythme pour tous, système le plus juste qui soit et en tout état de cause, de beaucoup le moins injuste. Que dire alors de cette création de « classe exceptionnelle », dont nous ne connaissons pas encore les critères d'accès ? Une nouvelle provocation à l'égard de la profession, sur le terrain, qui se débat quotidiennement avec les nouveaux programmes, avec des logiciels chronophages, un livret d'évaluation pas au point, pas arrivé en temps voulu, des nouvelles mesures de sécurité à mettre en œuvre dans les écoles, et pour couronner le tout, la pression de l'administration sur les animations pédagogiques et sur les autorisations d'absences. Le respect vous dit-on, le respect !

Tous ces dysfonctionnements, toutes ces nouvelles mesures inabouties et pour le moins confuses font porter un fardeau encore plus lourd aux enseignant-e-s alors même que les conditions d'enseignement ne cessent de se dégrader dans les classes : Dispersion des élèves en situation de handicap dans les classes au nom de la théorie « inclusive » et du manque de places dans les établissements spécialisés, problèmes de remplaçants qui désorganisent les équipes pédagogiques, bref, la plupart des collègues n'en peuvent déjà plus 3 mois après la rentrée.

Infantilisation et culpabilisation, mépris, sont des mots que nous utilisons trop souvent. Que dire d'un département où le directeur académique n'applique pas toujours les textes, soit pour des raisons de moyens, soit par choix, comme pour les postes à profil, où nous serons vraisemblablement le seul département à avoir plus de postes à profil alors que la circulaire nationale demande à ce qu'il y en ait moins.

Nous ne pouvons terminer cette déclaration sans évoquer le fait que cette CAPD marque la fin d'une époque. Cela fait des années que nous dénonçons l'injustice de la « note » dans le barème des promotions. Dès l'an prochain, nous travaillerons sur de nouvelles bases pour l'avancement d'échelon. À l'image de ce qui se passe depuis longtemps pour l'avancement dans le corps des IEN, les collègues changeront d'échelon sans note.